

11 jan 2008 -12:53

Appartient à [Conseil des ministres du 11 janvier 2008](#)

Comité de coopération

Désignation de quatre ministres au sein du Comité de coopération

Désignation de quatre ministres au sein du Comité de coopération

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant désignation de quatre ministres au sein du Comité de coopération (loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises).

Les quatre ministres désignés sont les suivants :

- Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique,
- M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles,
- M. Yves Leterme, vice-premier ministre et ministre du Budget et des Réformes institutionnelles,
- M. Patrick Dewael, ministre de l'Intérieur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe